



MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

Avis public du scrutin

Municipalité de Sainte-Thècle

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, madame Valérie Fiset, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Monsieur Michel Rheault, 120, 4^e avenue du Lac-Croche Nord
- Monsieur Alain Vallée, 110, 7^e avenue du Lac-Croche Nord

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #1

- Monsieur Jean-François Couture, 231, rue Saint-Jean
- Monsieur Sébastien Moreau, 250, rue Villeneuve

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #2

- Madame Roxanne Bureau-Grenier, 151, rue Bédard
- Madame Josée Croteau, 120, 4^e avenue du Lac-Croche Nord

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #3

- Madame Julie Bertrand, 215, rue Piché
- Monsieur Marc Cloutier, 51, 6^e avenue du Lac-Croche Nord

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #4

- Monsieur Frédéric Lapointe, 141, 6^e avenue du Lac-Croche Sud
- Monsieur Maxime Leclerc-Gingras, 1030, route 352
- Madame Caroline Poisson, 310, rue Saint-Gabriel

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #5

- Monsieur Mario Courcy, 651, chemin de l'Aqueduc
- Madame Diane Larose, 241, rue Saint-Jacques
- Monsieur Jacques Tessier, 220, rue Notre-Dame

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #6

- Monsieur François Cyr, 2321, chemin Saint-Thomas
- Monsieur Yves Paquin, 2381, chemin Saint-Michel Nord
- Monsieur Bertin Cloutier, 253, rue Lacordaire

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 6

Lieu : Salle Aubin, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 6

Lieu : Salle Aubin, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
- La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20h00 à l'adresse suivante : Salle Aubin, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle
8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection, madame Valérie Fiset

Adresse : Municipalité de Sainte-Thècle, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0

Téléphone : (418) 289-2070 poste 1

Adjointe, madame Julie Veillette

Adresse : Municipalité de Sainte-Thècle, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0

Téléphone : (418) 289-2070 poste 3

Signature

Donné à Sainte-Thècle le 22 octobre 2021.



Présidente d'élection